

A compter du 1^{er} mai 2017

SALLE POLYVALENTE

	SAMEDI de 9h30 à 8h00 DIMANCHE de 9h30 à 19h00		
	1 Journée	2 Jours	Vaisselle
Habitants de VITERNE	160 €	280 €	40 €
Habitants extérieurs	260 €	435 €	40 €
Associations de Viterne	40 €	60 €	40 €
Associations extérieures	260 €	435 €	40 €
Dépôt de marchandises	30 €	la veille à compter de 18h	

Pour les associations communales utilisant la salle polyvalente toutes les semaines hors vacances scolaire, aucun paiement ne sera demandé pour les cours et répétitions.

PREAU

	De 9h à 9h	
	1 jour	2 jours
Habitants de VITERNE	70 €	120 €
Habitants extérieurs	120 €	200 €
Associations de VITERNE	30 €	40 €
Associations extérieures	120 €	200 €

MOBILIER

Le maire fait part aux membres du conseil municipal que la commune met à disposition à titre gracieux du matériel communal à disposition des associations de Viterne :

Associations de Viterne
Banc
Table
Chapiteau

Le matériel doit être emprunté et restitué selon les propres moyens du demandeur.

Un formulaire de demande de prêt de matériel, disponible en mairie, doit être rempli au préalable.

Si l'utilisation est à but commercial, une participation est demandée :

Banc : 1€

Table : 2€

Chapiteau : 50€

Le maire signale également que, pour toute manifestation d'intérêt collectif, la demande de matériel communal sera étudiée au cas par cas.